

Département
Des ARDENNES

=====
ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 26.01.2024
Convocation faite
Le 17.01.2024

Délibération
N°2024-01-013

Création des emplois
occasionnels pour 2024

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 23 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-trois janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOU, Fodil ZIDANE (Représentant M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Virginie ROGISSART, M. Richard DEBOWSKI, M^{me} Mireille LARCHER (Représentant M. Pascal GILLAUX), M. Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, MM. Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Antoine DI CARLO, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Jean-Marie BARREDA (Représenté par M. Fodil ZIDANE), Pascal GILLAUX (Représenté par M^{me} Mireille LARCHER), Eric GUERINY, M^{me} Jennifer PECHEUX (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), M. Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M^{mes} Laure BARBE (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu l'article L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de créer les emplois suivants, pour besoins occasionnels, pour l'année 2024 :

Cadre d'Emplois	2024	Durée	IB
	Nombre		
ETAPS	-2 postes à temps complet	2 mois	373
OTAPS	-1 poste à temps complet	4 mois	367
Adjoint Administratif	-2 postes à temps complet, -3 à temps non complet, -1 à temps complet (28h/semaine) -1 à temps complet (17h30/semaine)	12 mois 6 mois 3 mois 6 mois	Echelons 1 à 11 IB 367 à 432
Adjoint Technique (Entretien des bâtiments)	-7 à temps complet, -3 à temps complet, -2 à temps complet, -1 à temps non complet (29h/semaine) -1 à temps non complet (28h/semaine) -1 à temps non complet (25h/semaine) -1 à temps non complet (20h/semaine) -1 poste à temps non complet (19h/semaine) -2 postes à temps non complet (17h30/semaine) -2 à temps non complet (17h30/semaine) -1 poste à temps non complet (12h/semaine)	8 mois 4 mois 3 mois 2 mois 2 mois 4 mois 2 mois 2 mois 8 mois 4 mois 2 mois	367
Adjoint Technique (déchetteries)	-0 poste à temps complet -4 postes à temps complet	/ 4 mois	367
Adjoint Technique (services techniques)	-2 postes à temps complet -1 poste à temps complet	6 mois 4 mois	367
Educatrice de Jeunes Enfants	-2 postes à temps complet	4 mois	444
Auxiliaire de puériculture de classe normale	-4 postes à temps complet -2 postes à temps complet, -2 postes à temps complet -1 poste à temps non complet (31h30/semaine) -1 poste à temps non complet (29h/semaine) -1 poste à temps non complet (17h30/semaine)	12 mois 4 mois 3 mois 2 mois 2 mois 2 mois	Echelons 1 à 6 IB 389 à 468
Agent Social	-3 postes à temps complet -3 postes à temps complet -1 poste à temps non complet (32h/semaine) -1 poste à temps non complet (30h/semaine) -1 poste à temps non complet (29h/semaine) -1 poste à temps non complet (28h30/semaine) -1 poste à temps non complet (28h30/semaine) -1 poste à temps non complet (26h30/semaine) -1 poste à temps non complet (17h/semaine)	8 mois 4 mois 3 mois 3 mois 3 mois 3 mois 3 mois 2 mois 2 mois	367

* **fixe** la rémunération de ces postes comme indiqué ci-dessus.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

